



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 28 mars 2021	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 15 : Couvert (Temp : 9 °C)		<b>Ventoux:</b> 20 km/h (Sud-ouest)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 15 : Bonne (Variante 2 s)			
<b>Nombre de courses</b>	15	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 131/131
<b>Total des paris mutuels</b>	350 163 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Walker, Craig (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- L'officiel senior de course, Tom Miller, a tenu une réunion de paddock exceptionnelle à laquelle ont pris part de nombreux participants pour expliquer et répondre à toute préoccupation concernant les changements de règles qui entreront en vigueur le 6 avril.
- Retrait anticipé par le vétérinaire (boiteux) de STAR DOG de la première course; ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Retrait anticipé par les juges (blessé) de OHBABYWEFOUNDLOVE de la troisième course.
- Une discussion a eu lieu au sujet du transfert entre entraîneurs de WISK KEY K avec l'entraîneur actuel, Mandy Archer; ce cheval a été transféré de Rod Boyd, qui est actuellement entièrement suspendu, à Robert Fellows, M. Boyd a ensuite été notifié.
- Entente de règlement prévoyant une suspension totale de sept (7) jours (du 29 mars au 4 avril inclusivement) et une sanction pécuniaire de trois cents dollars (300 \$) acceptée par Kathy McBride concernant le résultat positif de BET TILL DAWN (2LR04) pour

l'altrénogest (classe 4) de la course 8 à Rideau Carleton le 7 mars 2021 (Étiquette numéro : 4521066013) ; la décision sera émise demain.

- Tentative de contact avec André Champagne concernant la restitution des sommes de la bourse octroyées à PL GYRO le 5 novembre 2020 (course 6).

### Courses :

- Les vidéos d'enquête ne sont pas disponibles, car ni l'opérateur de système vidéo OnTrack ni le juge ne peuvent accéder au portail de rediffusion des courses de la CAJO.
1. Examen de la course après le poteau au  $\frac{3}{4}$  de mille concernant le numéro 8 MAGNUS SEELSTER (Claude LaRose); Le n° 8 est devenu agité dans le virage, mais n'a pas fait un bris d'allure et a été mis à l'écart des autres pour des raisons de sécurité; le numéro 8 a causé une interférence aux chevaux à la traine (numéro 6 MACH JACOBS et numéro 10 DELLAS BOY); aucun placement nécessaire, car le numéro 8 a terminé neuvième (dernier). Rien à signaler.
  2. Le numéro 1 STORMONT MUFFIN (Ryan Guy) a fait un bris d'allure avant le départ, n'a pas interféré avec le numéro 9 BEYOND THE LENS (Rodney LaFramboise), et a pu retourner en position avant que le juge au départ ne lâche le peloton. Rien à signaler.
  3. Enquête et objection du conducteur concernant le n° 7 TJ THUNDER (Mike Healey) contre le n° 9 MR COURAGE (Emil Toth) avant le poteau au  $\frac{1}{2}$  mille; M. Healey, qui était deux de front et avançait, a déclaré que le numéro 9 est allé à l'extérieur en le forçant à reprendre son cheval; la vidéo a soutenu sa version des faits; Le n° 9 a terminé deuxième au septième rang pour avoir causé une interférence au n° 7 (règle 22.09 de la CAJO).  
  
M. Toth a été jugé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (a) de la CAJO (aller vers l'extérieur en obligeant un autre conducteur à reprendre son cheval) et a été condamné à une suspension de conduite de trois jours (du 3 au 5 avril inclusivement) (numéro 1181514).  
  
IRAD OR TEES, le numéro 8, a eu de l'équipement brisé (crevaison) au poteau au  $\frac{1}{4}$  de mille et a terminé avec un équipement brisé. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.
  5. Le numéro 4, STELIOS, (Richard Simard), a eu l'équipement brisé (support d'entraves latéral) après le poteau au  $\frac{3}{4}$  de mille et est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Le conducteur du numéro 3, HAT TRICK MARLEAU (Pierre Bovay), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
  8. Les conducteurs du numéro 2 THUNDERING JIM, Ted McDonald et du numéro 8 BROOKLETS JUSTIFIED, Guy Gagnon, ont été avertis quant à leur stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
  9. Rien à signaler.
  10. Enquête et objections des conducteurs concernant d'éventuelles interférences à l'entrée du dernier droit.
    - i. Objection, le numéro 7 SOMEWHERE BETTOR (Pascal Berube), qui a terminé neuvième, contre le n° 1 PANTHEON SEELSTER (Tyler Jones), qui a terminé

deuxième. Après avoir parlé avec les deux conducteurs et examiné la vidéo, il a été déterminé que le n° 1 avait suffisamment de marge pour sortir de l'espace; objection rejetée.

- ii. Objection, le numéro 4 BESTOFBEST HANOVER (Stephane Pouliot), qui a terminé septième, contre le numéro 7. Après avoir parlé avec les deux conducteurs et examiné la vidéo, il a été déterminé que le n° 7 est allé vers le n° 4, ce qui a provoqué le bris d'allure de ce cheval (il a écopé d'un bris d'allure pour cause d'interférence), et qui a causé une interférence subséquente au n° 6 AUTORITÉ SPORTIVE, n° 8 SHINE A LIGHT et n° 9 SOS JUSTIFIED; objection retenue; aucun placement nécessaire car le n° 7 a terminé neuvième (dernier).

M. Berube assistera à un examen concernant la règle 22.05.01 (a et b) de la CAJO (aller vers un autre cheval à l'extérieur; entraver la progression de ce cheval). Rien à signaler.

11. Rien à signaler.

12. Le numéro 1 JK ELLEM ENOH (Robbie Robinson) a subi un équipement brisé (baguette de tête) et a été victorieux avec un équipement brisé. Rien à signaler.

13. Reprise en raison d'un problème avec la barrière de départ. Enquête concernant le départ de la course; le numéro 1 SIR CHOPIN (Samuel Fillion) et le numéro 3 DR SPENGLER (Pascal Berube) ont fait un bris d'allure avant le départ, n'avaient pas d'équipement brisé, n'ont enfreint aucune des règles sur les bris d'allure, étaient dans le poteau de départ lorsque le juge au départ a relâché le peloton, et ont reçu un bon départ. Rien à signaler.

14. Rien à signaler.

15. Rien à signaler.

#### **Réclamations :**

- Course 14 - Le numéro 6 REYS N A ROCKET (1 réclamation) pour 15 000 \$ par Limco Inc. (entraîneur Victor Puddy).
- Course 15 - Le numéro 5 REDDIT HANOVER (1 réclamation) pour 7000 \$ par Ecuries Guy Gagnon et Frederic Gagnon (entraîneur G. Gagnon).